

leurs intérêts les plus chers ; elle menaçait de leur enlever la meilleure partie des éléments qui représentent, en Macédoine, l'hellénisme. Quand l'iradé impérial du 23 mai 1905 eut donné une existence légale à la nationalité roumaine en Turquie, le royaume de Grèce et le patriarcat unirent leurs efforts pour combattre le roumanisme : le patriarche Joachim III mit les armes spirituelles au service de l'hellénisme, tandis que les bandes se chargeaient d'exercer les sévérités du bras séculier. Les bandes grecques, venues pour la plupart du royaume, commandées par des officiers de l'armée régulière, encouragées par les consuls, par les évêques et les popes — ces faits, à peine contestés par les Grecs, sont prouvés par de nombreux témoignages, — tout en travaillant à conquérir du terrain sur les Bulgares, ne négligent pas d'user d'intimidation, de violences et de meurtres pour empêcher le mouvement roumain de s'étendre. Plusieurs proclamations de chefs d'*antartes* grecs, officiers de l'armée hellénique en congé, ont été publiées : elles menacent de mort les « frères helléno-valaques » qui persisteraient à se dire Roumains et à vouloir prier Dieu en langue roumaine.

Les Roumains de Turquie, molestés et persécutés, crièrent leur détresse à ceux du royaume. Un échange de notes diplomatiques commença, où le gouvernement de Bucarest rendait celui d'Athènes responsable des crimes des bandes grecques ; il l'accusait, non seulement de ne les avoir pas empêchées de passer la frontière, mais encore d'avoir connu et facilité leur formation sur le territoire même du royaume. Le patriarcat qui, par le *Takrir* du 16 juin (vieux style) 1889, avait admis l'office en langue roumaine, revenait sur cette concession et se montrait absolu-